

**Arrêté du 6 avril 2012 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au greffe du tribunal de grande instance de Paris**  
**NOR : JUSB1220164A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Mme Aurélie CARAYOL, greffière du 2ème grade, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante du greffe du tribunal de grande instance de Paris en remplacement de Mme Julie BARALE, greffière stagiaire du 2ème grade.

**Article 2**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 6 avril 2012.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et  
des libertés,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Marie-Noëlle DEHOUCK**